

# EPILOGUE

Quel bonheur de ne "*plus rien*" avoir à faire....

Plus besoin d'aller chercher son tour de service pour pouvoir inviter des amis ou bien répondre aux leurs.

Finis les week-ends, les jours fériés, les nuits passés au Centre de Contrôle.

Finies les bagarres homériques en équipe pour obtenir un congé à Noël, au Jour de l'An, aux vacances de neige ou pour les mois de juin, juillet, août et septembre !

Finis les voyages syndicaux à l'improviste. Finies les demandes d'autorisation d'absence pour activité syndicale. Finies les réunions aux quatre coins de l'Europe ou de l'Hexagone..

Et le téléphone qui ne sonne plus. Et le « fax » enfin silencieux.

Retour à une vie normale.

Alors que je goûte cette quiétude, fin février 2000, je reçois une lettre de l'**Atceuc**...  
Aïe !

Fausse alerte : c'est le **Chairman** qui m'invite à la réunion de printemps prévue en Espagne.

Il conclue sa missive par :

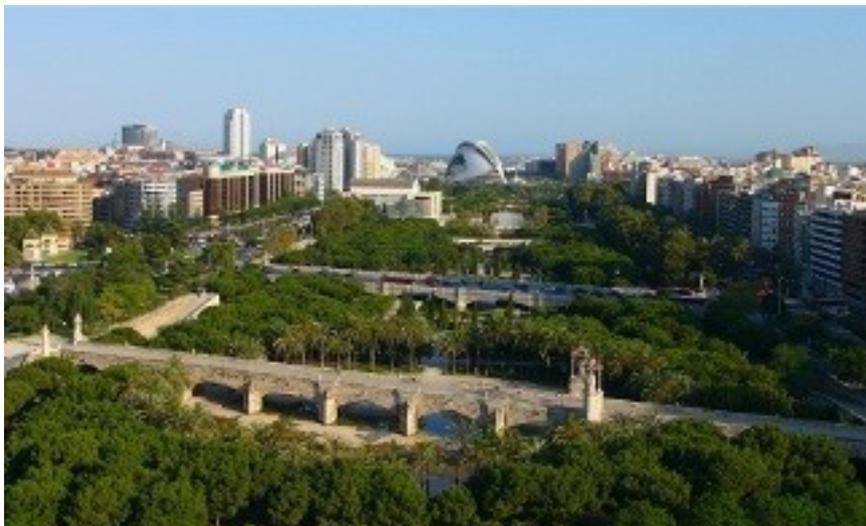
**«Dear Jacques, it would be a Honour to have you present ».**

Une si agréable invitation ne se refuse pas !

Alors j'en profite pour faire un vrai voyage.

Je pars le 22 mars pour Narbonne, Collioure et Port Vendres et escale à Gérone.

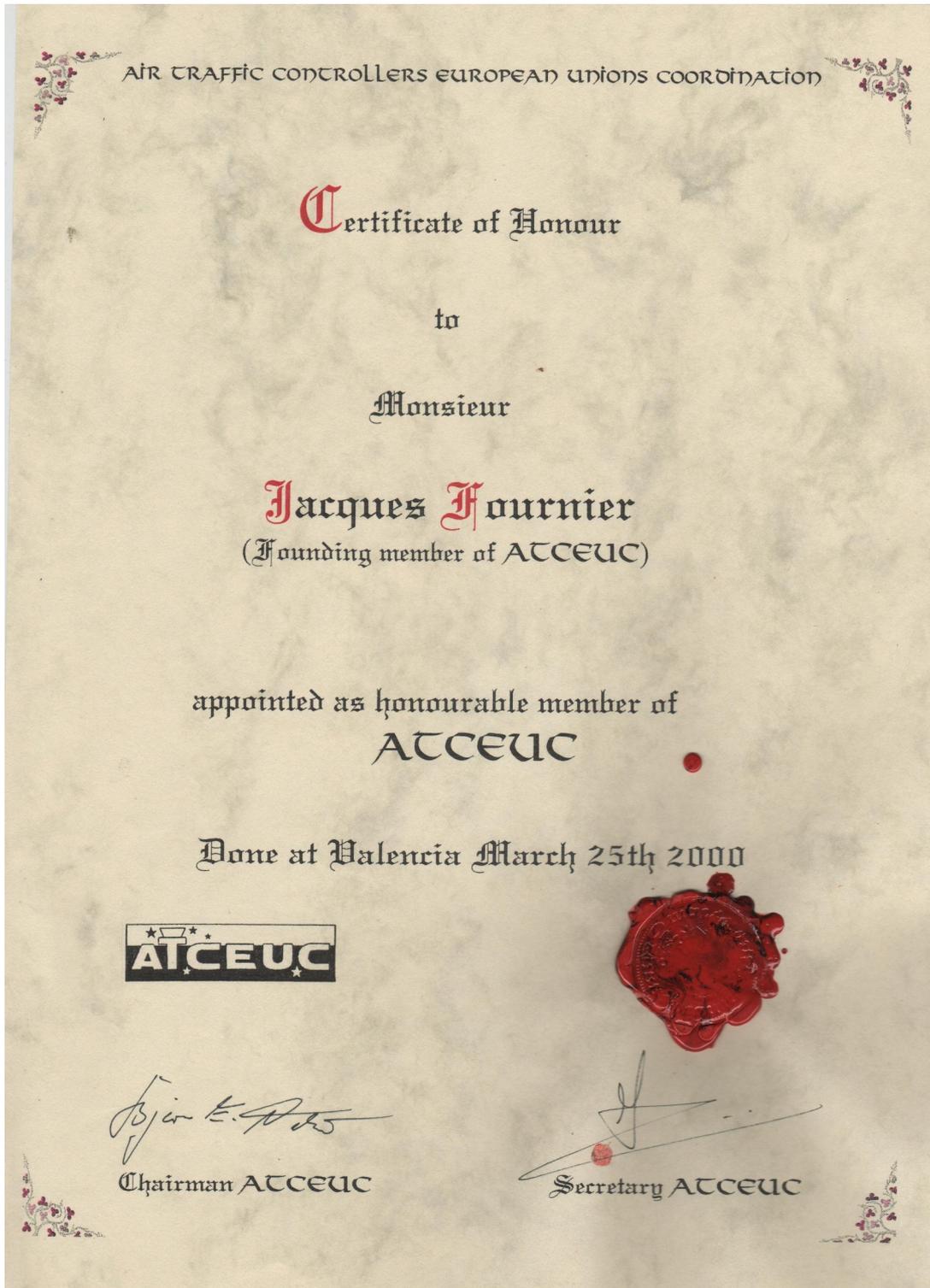
Le lendemain je passe par Sabadell ( célèbre par sa balise aéronautique...) pour une seconde escale à Tarragone.



Et j'arrive à Valencia le 24 au soir.

Pendant deux jours, les 25 et 26 mars, je vais donc assister et non pas vraiment participer à cette réunion. J'ai refusé de m'asseoir autour de la table. Ce qui ne plaît pas du tout à **Simo Petrovic**, le Slovène, qui m'a embrassé à mon arrivée et à tenu à pendre la parole en premier à l'ouverture de la séance pour me remercier publiquement de mon action passée car il a été ....réintégré.

Et puis je reçois ce magnifique « Certificat » :



Cette remise bien sympathique était le véritable objet de mon invitation ! Le résultat d'une conspiration entre le **Chairman Björn Neher** et le **Secrétaire Joël Cariou** qui ont tous les deux paraphé ce beau document.

Encore aujourd'hui je ne suis pas peu fier d'avoir reçu ce parchemin. Des rares diplômes que j'ai reçus, comme celui de secouriste de la Croix Rouge dans ma jeunesse, celui-ci est bien le plus beau pour moi.

Comme je m'étais assis derrière **Joël**, j'ai eu l'occasion de le seconder fort efficacement en lui trouvant les documents utiles lors d'une algarade assez violente initiée par...**Brian Joyce**, l'Irlandais toujours en délicatesse avec son Syndicat **Impact!** Il n'a pas obtenu gain de cause. Il a d'ailleurs fort énervé tout le monde.

Après ces belles retrouvailles avec tous ces amis, le lundi j'ai visité Valencia. Le soir j'étais à Tolède, le mardi à Zaragossa, le mercredi à Lleida et La Seu d'Urgell. Et je suis rentré chez moi le jeudi.

Merci à eux pour ce beau voyage, notamment à travers d'immenses plantations d'orangers entre Tarragone et Valence.

En **avril**, je vais avoir une surprise de taille !

**Gérard Raguin** et **Charles Fondabila** viennent passer la journée chez moi.

**Charles**, de Biarritz, a longtemps été un pilier du **Socca** puis du **Sncta-Cftc**. Il a siégé de nombreuses années en CAP (Commission Administrative Paritaire). Malheureusement, après cette excellente journée, il est décédé dans l'année qui a suivi.

En **mai**, je vais à Aix déjeuner avec **Yves Boudsocq**.

Puis je passe une soirée chez **Titi**.

Je suis également invité à la soirée de départ en retraite de **Paul Acheriaux**.

Et c'est **Jean-Marie Lefranc** qui vient déjeuner à la maison.

\*\*\*\*\*

## **BARBECUE GÉANT**

Le **16 juin**, j'ai convié chez moi, autour de grillades, toute la fameuse et joyeuse bande qui a si bien organisé ma fête de départ.

Ils sont tous là : **Yves, Franco, Vincent, Andrée, Bénédicte, Jean-Luc, Lionel, Fred et Greg**.



**Je leur devais bien ça pour les remercier !**

\*\*\*\*\*

En août, c'est **Jean-Claude Blaquière** qui m'invite à dîner.

Et en novembre, c'est mon vieux complice **Tautau (Philippe Taurisson)** qui vient passer quatre jours à la maison.

Pas de quoi se plaindre pour cette première année de retraite !

Il a un autre « Diplôme » dont je suis aussi assez fier :



En effet, depuis septembre 1995, j'ai enregistré sur magnétophone, pour les aveugles et mal-voyants, vingt-deux livres représentant un total de 227 heures d'enregistrement.

Et pour la peine ma photo s'est à nouveau retrouvée dans ...les journaux !!!!



Bon, j'ai eu aussi un Diplôme de Donneur de sang, mais celui-là je ne dois pas être le seul à l'avoir reçu.

Les années suivantes vont se ressembler. Avec quelques passages au Centre de Contrôle, à l'invitation de l'Équipe Une pour venir dîner avec elle lorsqu'elle est de service de nuit.

Et puis des visites des uns et des autres et vice versa. **Loïc Méon**, **Gérard L'Heveder** par exemple ou encore les Genevois **Carole** et **Philippe**. Mais encore **Jean-Loup Chabert**, **Claude Chapuis**, **Marie Le Goff**, **Michel Bonnin**, **Philippe Favard**. **Francis Monboisse**, **Michel Ruby**.....Et même celle de **Daniel Gorin** et Madame le 31 mai 2005 !

Au gré de mes voyages, je suis passé à plusieurs reprises chez **Yvette Fonquergne** , chez **Fred Boudeville**, du coté de Toulouse ou encore chez **Jean-Jacques Guibert** à quelques kilomètres de Figeac.

Et puis ce filou de **Joël Cariou** a réussi à me faire reprendre du service !!! Depuis mon départ, il m'avait fait l'amitié de me tenir au courant de certains dossiers. Il lui était même arrivé plusieurs fois de m'appeler de Bruxelles pour me demander mon avis. J'en ai été très touché.

Alors, lorsqu'il a souhaité me confier une tâche, je n'ai pas refusé. D'autant que celle-ci restait discrète et ne risquait pas de perturber mon nouveau mode de vie.

**Joël** désirait que je rédige un projet de Statuts pour l'**Atceuc**.

J'ai donc fait des recherches sur les statuts d'organisations syndicales internationales et imaginé une adaptation pour l'**Atceuc**.

Ce travail, qui m'a beaucoup amusé, m'a valu....une nouvelle invitation à une réunion de la **Coordination**.

Et c'est ainsi que je me suis retrouvé à Nice les **9 et 10 mars 2001** pour présenter mon projet.

Entre temps les Anglais avait également réfléchi sur la question.

Nous avons donc, dans un débat fort intéressant "confronté" nos brouillons.

Et puis ils se sont débrouillés sans moi pour en faire une synthèse définitive.

Bien sûr, j'ai retrouvé de vieux amis mais fait aussi la connaissance de nouvelles têtes, de jeunes Contrôleurs pour la plupart, de nouveaux Syndicats Membres, notamment de l'Est, comme les Polonais.

Quand je suis parti, l'**Atceuc** en comptait douze. Ils sont vingt-huit aujourd'hui !

Comme j'étais dans la région, j'ai été reçu deux ou trois jours d'abord chez **Jean-Gab Napoli** au-dessus de Grasse puis chez **Claude Valuy** à Vence.

**Jean-Gab** me fera d'ailleurs revenir à Nice quelques semaines plus tard pour son

départ en retraite où j'ai retrouvé un autre vieux complice, **Francis Monboisse**, un ancien Secrétaire National Snecta lui aussi.

Et ainsi de suite, d'année en année, ponctuées également de départs en retraites, **Bobby Avella, Gérard L'Heveder, Jean-Bernard Travert, Jésus Navas, Jean-Pierre Dufour, Titi, Claude Chapuis, Michel Ruby, Alain Fischer, Marie Le Goff, Denis Boulogne, Daniel Kervran.....**!l'anniversaire de **Bernard Kirsch...**

Le **30 septembre 2003**, vers 17 heures, j'ai reçu un coup de fil de **Joël Cariou**. J'étais invité à dîner à Aix en Provence, à la demande expresse de....**Joe Magee !!!!**

L'ETF et l'**Atceuc** tenaient réunion au ....Centre de Contrôle. Bien entendu, je me suis empressé de les rejoindre pour passer une agréable soirée qui s'est terminée à une terrasse de café sur le célèbre Cours Mirabeau.

\*\*\*\*\*

## **Robert GALLEY, le HORS LA LOI**

En ce début d'année, du fin fond de ma thébaïde, j'apprends par la presse que notre très vieil "*ami*", **Robert Galley**, le célèbre Ministre des Transports au moment de la grève de février-mars 1973, vient d'être condamné en justice pour ses activités illicites de Trésorier du RPR, c'est à dire le financement occulte de son parti politique.

Ma plume ne fait qu'un tour :

**Le 6 Février 2004**

**Jacques FOURNIER**

**Contrôleur de la Circulation  
Aérienne en retraite  
Ingénieur Divisionnaire du Contrôle  
de la Circulation Aérienne honoraire  
Médaille d'Honneur (bronze) de  
l'Aéronautique**

**Monsieur Robert GALLEY  
Ancien Ministre  
Ancien Député-Maire**

**Aux bons soins de l'Hôtel de Ville**

**10000 TROYES**

**Monsieur le Ministre,**

**En février 1973 vous aviez eu l'outrecuidance de traiter de "HORS LA LOI" les "Aiguilleurs du ciel" en grève placés alors sous votre autorité. J'en faisais partie, vous m'avez ensuite exclu de mes fonctions pour une durée de vingt-huit jours.**

**Au demeurant, si nous avons eu recours à la grève, vous en portiez sans aucun doute une grande part de responsabilité !**

Avant même vos insultes, vous vous étiez vous-même affranchi des dispositions légales en refusant d'organiser une réunion de conciliation pendant la durée de notre préavis de dix jours, le double de nos propres obligations légales.

Vos insultes n'ont d'ailleurs pas été étrangères à la prolongation du mouvement.

Les révocations que vous aviez prononcées à cette occasion ont, par la suite, été annulées par les Tribunaux et le Conseil d'État parce que, là encore, vous aviez méconnu la loi.

Le Syndicat que vous vouliez réduire à néant vit toujours, plus de trente ans après, et il est toujours majoritaire.

Et puis il y a eu la collision aérienne de Nantes et ses soixante-huit morts. L'État en a été jugé entièrement responsable GRACE à vous !!! Nous, nous n'avons jamais oublié ces victimes seulement dues à votre entêtement.

Si, à l'époque, les familles de ces victimes avaient eu la pugnacité de celles d'accidents qui se sont produits depuis, nul doute que vous vous seriez retrouvé devant la Haute Cour de Justice. Malheureusement vous y avez échappé.

Tout cela considéré, pour des faits qui, heureusement pour notre honneur à nous, sont étrangers à l'Aviation Civile, vous venez d'être condamné à quatorze mois d'emprisonnement avec sursis.

Ainsi, Monsieur le Ministre, c'est vous qui êtes jugé HORS LA LOI au nom du peuple français.

L'affront public que vous nous aviez fait en 1973 est enfin lavé !

Avec toute ma commisération.

Jacques FOURNIER

Copies à :

M. Jean-Marie LEFRANC (\*)

M. Daniel GORIN (\*)

Bureau National SNCTA

*(\*) Jean-Marie et Daniel ont été les deux principales victimes de sa hargne contre les Contrôleurs. Ceux dont il voulait la tête en priorité....*

**Bien entendu, M. Galley ne m'a jamais répondu !**

Je n'attendais d'ailleurs pas qu'il me réponde

**Mais quelle délectation !!!**

\*\*\*\*\*



## Je n'allais pas tarder à épingler une autre figure politique :

**De:** Fournier Jacques  
**A:** ph.dominati@senat.fr  
**Date:** 23 / 02 / 2006 à 15h07  
**Objet:** votre intervention du 9 courant

---

Monsieur le Sénateur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre question au Gouvernement du 9 courant car je suis un Contrôleur du Trafic Aérien en retraite depuis 6 ans déjà.

Outre que j'ai eu l'habitude au long de ma carrière active de constater ce genre d'attaque au Parlement contre notre profession, je suis cependant choqué de votre manque d'information sur celle-ci car, à l'appui d'un incident sans aucun doute regrettable, vous faites preuve - c'est tout aussi regrettable venant d'un élu - d'une méconnaissance profonde du dossier que vous avez voulu aborder.

Non Mr le Sénateur, tous nos voisins Contrôleurs ne sont pas sous statut privé contrairement à votre affirmation.

Que vous protestiez contre la grève dite "surprise" à Orly ( Le Ministre vous a répondu qu'elle n'avait rien d'illégal ! ) c'est votre droit de Parlementaire. Mais qu'ensuite vous profériez des inexactitudes graves, de plus applaudies par vos amis politiques, en dit long sur l'estime que vous portez à notre profession et sur le sérieux avec lequel vous conduisez votre travail parlementaire.

Avec mes regrets.

Jacques FOURNIER

**Pas plus de réponse...bien entendu !**

Mais quelques mois plus tard, ceci :

J'ai le plaisir d'annoncer ce soir la condamnation de Mr Philippe DOMINATI, ce Sénateur qui s'était permis de dire du mal des "Aiguilleurs du ciel", sans savoir de quoi il parlait.

Le Tribunal Correctionnel de Paris vient de le condamner à 6 mois de prison avec sursis, 2000 euros d'amende et sans doute 3 ans d'inéligibilité,

dans l'affaire des "faux électeurs" de Paris.

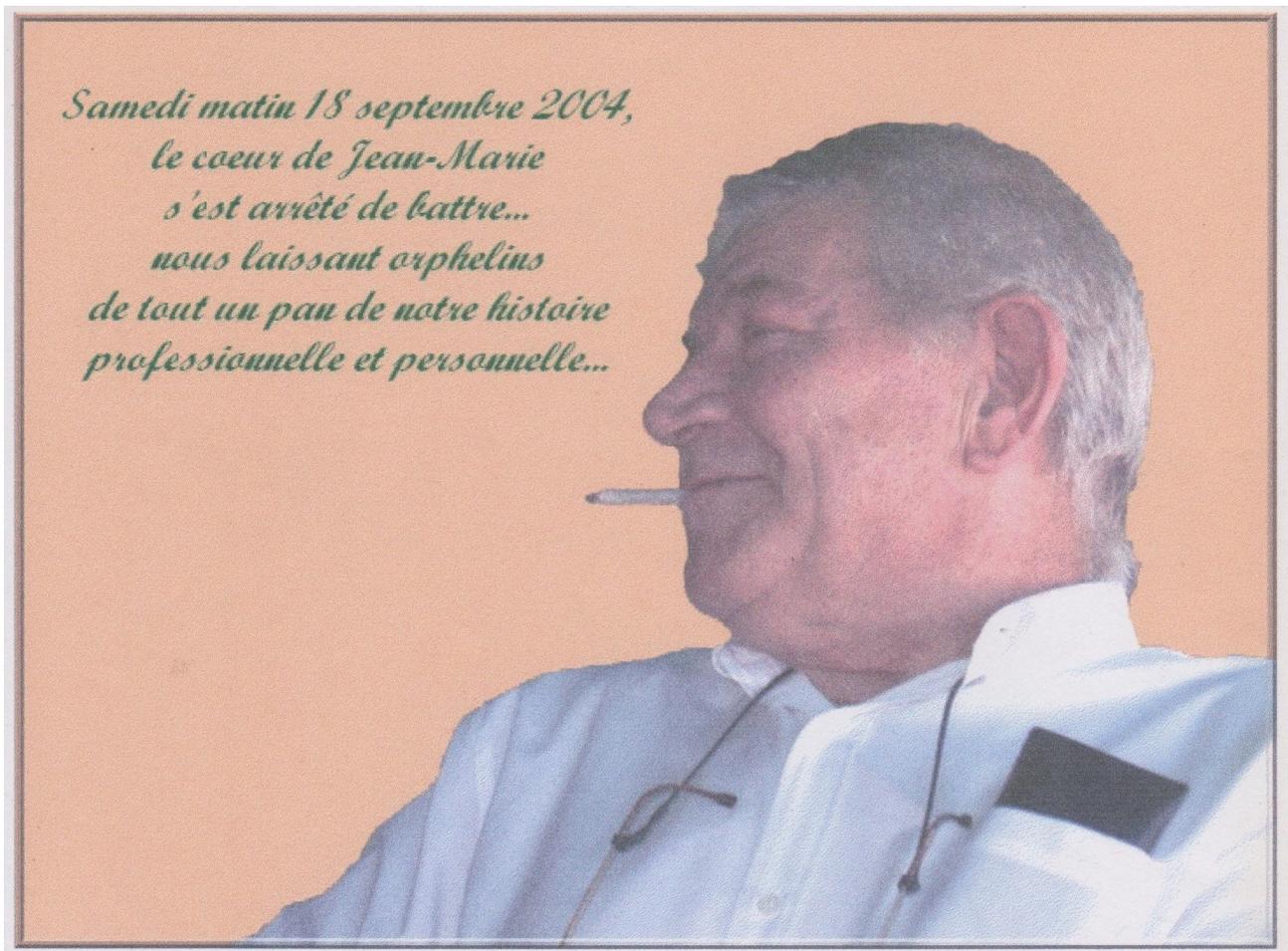
Encore un donneur de leçon de morale condamné par la Justice.

Qui sera le suivant ????

\*\*\*\*\*

## Septembre 2004, JEAN -MARIE NOUS QUITTE

L'horreur ! Nous avons été fort nombreux à l'accompagner, ce 22 septembre.



© Jean-Pierre Dufour



Dimanche 19 septembre 2004

Chers adhérents, chers amis,

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de notre collègue Jean-Marie LEFRANC.

Retraité depuis 1991, Jean-Marie LEFRANC fut l'un des fondateurs du SNCTA en 1965. Figure emblématique d'une époque où le terme de « lutte » syndicale prenait tout son sens, il a présidé pendant plusieurs années le SNCTA ce qui lui a valu notamment d'être révoqué à l'issue de la grève de 1973, alors qu'il avait 4 enfants à charge. Ce n'est que 2 ans plus tard qu'il sera réintégré sur décision de justice.

A travers lui, nous saluons tout ceux qui ont souffert dans le combat syndical. Sans eux, le SNCTA ne serait jamais devenu cette force incontournable qu'il est aujourd'hui. Ce que la profession leur doit est inestimable.

A sa famille, à ses proches, le SNCTA adresse ses plus sincères condoléances.

Amitiés Syndicales



*Si vous le permettez, je voudrais, en tant que Secrétaire National du Sncta, dire quelques mots en hommage à Jean-Marie Lefranc.*

*Jean-Marie est entré à l'École Nationale de l'Aviation Civile en 1956. Il débuta son militantisme syndical à Athis-Mons en adhérant au Syndicat Général de la Navigation Aérienne Cftc. Très rapidement, il acquiert la certitude que les*

*Contrôleurs aériens doivent avoir leur organisation propre et c'est en février 1965, qu'avec son compagnon Daniel Gorin, il porte sur les fonds baptismaux le SOCCA, le Syndicat des Officiers Contrôleurs de la Circulation Aérienne. Il en assurera la Présidence pendant plusieurs années, en alternance parfois avec Daniel.*

*En 1970, au moment où il est muté à Aix en Provence et parce qu'il pensait que le SOCCA ne devait plus se cantonner à la défense des seuls Occa, il fut à l'origine de la création du Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien. Enfin, en 1978, ce fut l'autonomie du Sncta.*

*L'histoire de Jean-Marie Lefranc est indissociable de celle de ce Syndicat.*

*Pour ma part, je n'ai connu Jean-Marie qu'à partir de 1982. Mais ce qui m'a frappé dans la bouche de tous ceux qui ont eu la chance de militer à ses côtés, c'est la description qu'ils font de lui : homme d'honneur, de probité, d'engagements jamais reniés. Autant de valeurs qui étaient tellement siennes qu'il n'avait nul besoin de les cultiver et qui auront façonné, autour de lui et après lui, de nombreuses équipes de militants du Sncta.*

*Et si ses amis ne tarissent pas d'éloges à son sujet, ils sont néanmoins nombreux à évoquer un défaut de façon récurrente : son entêtement. Mais quand on est à la fois Contrôleur aérien et syndicaliste, est-ce réellement un défaut ?*

*Jean-Marie faisait partie de cette race d'hommes qui s'engagent dans leurs passions et qui vont jusqu'au bout, parfois même au prix de cuisants sacrifices. Et quand l'engagement est total, c'est l'engagement non seulement de sa vie propre mais aussi parfois, contre leur gré, l'engagement de la vie de ceux qu'on aime.*

*Alors, aujourd'hui, en ces douloureuses circonstances où il faut soutenir la famille de Jean-Marie, il ne faut pas oublier Martine et leurs enfants car il a du leur arriver de penser, à juste titre et surtout en 1973 que nous, les "Aiguilleurs du Ciel", nous leur avons volé leur mari, leur père. A eux aussi nous devons ce qu'est notre Syndicat, notre Profession.*

*Jean-Marie Lefranc, homme juste s'il en est, nous te disons adieu. Homme de convictions, nous nous efforcerons d'entretenir et de poursuivre l'oeuvre que tu avais engagée. L'hommage que nous te rendons ici, aujourd'hui, c'est l'hommage d'une profession que pour si bien servir, tu as du tant aimer.*

Ces mots ont été prononcés par **Jean-Michel Richard** <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> "Ironie" de l'Histoire, **Jean-Michel** est décédé à son tour, le 3 septembre 2011, quasiment jour pour jour, sept ans après **Jean-Marie**.

# CARNET

36/LE MONDE/MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2004

Christine Lamarche-Arène,  
19, rue Mansart,  
78350 Les-Loges-en-Josas.

Véronique Le Tourneur d'Ison,  
14, résidence Beausoleil,  
92210 Saint-Cloud.

– Le Bureau national du syndicat national des contrôleurs du trafic aérien a la grande tristesse de faire part du décès de

**Jean-Marie LEFRANC**,  
contrôleur de la circulation aérienne  
en retraite,  
promotion ENAC 1956,  
fondateur et ancien président  
du SNCTA.

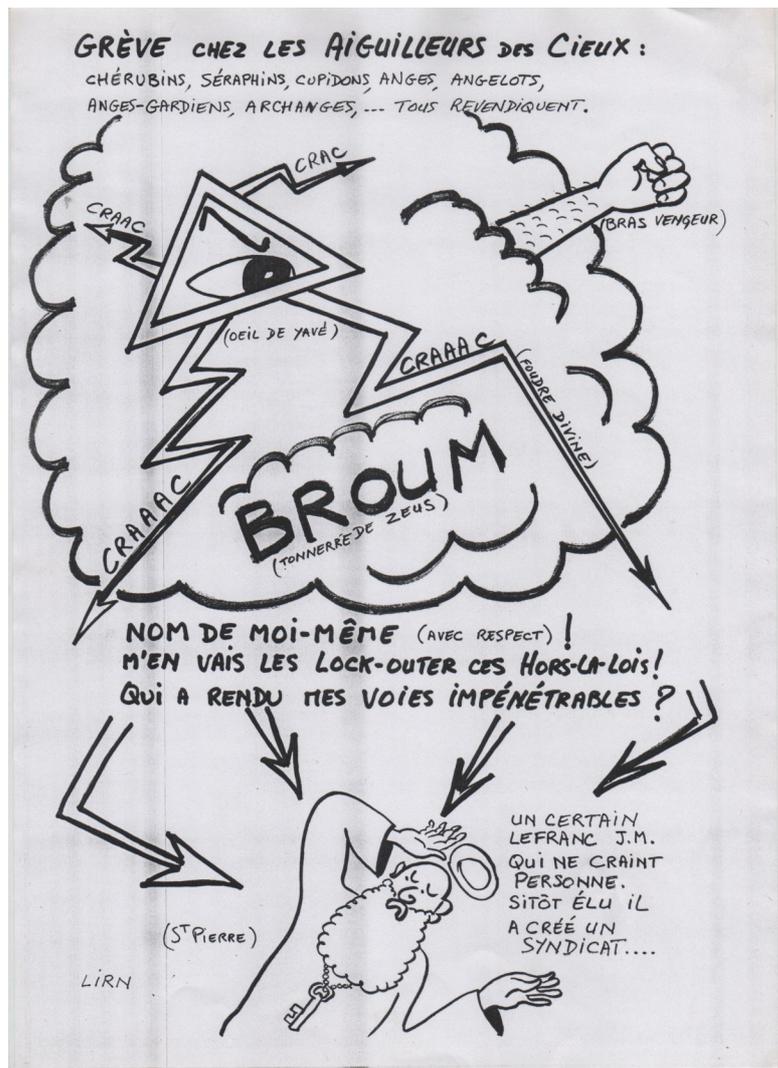
– Ses amis  
Et camarades,  
s'associant à la douleur de sa famille et  
de son amie, ont la profonde tristesse de  
faire part du décès de

Le Bureau National faisait  
immédiatement publier cet avis  
dans le Journal « Le Monde »

De mon côté, je m'employais à contacter sans délais  
les trois Dessinateurs officiels du Sncta, **Matelot**<sup>2</sup>, **BYL**, **Jean-Gab**.  
Chacun, à leur manière, ils ont rendu hommage à **Jean-Marie**.



<sup>2</sup> "Matelot", de son vrai nom **Bernard Vuillemot**, est décédé lui aussi, en mars 2009....



Malheureusement le Sncta n'a jamais publié ces trois "portraits"



© Jean-Pierre Dufour

\*\*\*\*\*

## Les 40 ans du Sncta

Dimanche 27 février 2005

Chers adhérents, chers amis,

**Les contrôleurs aériens français ont de quoi se réjouir. Le 27 février 2005 est en effet la date du 40<sup>e</sup> anniversaire de la création du premier syndicat de contrôleurs aériens en France, le SOCCA. Cette création est à l'origine de formidables avancées sociales pour notre corps de métier ainsi que de reconnaissances de ses responsabilités. Le SNCTA, héritier du SOCCA, est au cœur des négociations et de la concertation avec l'administration sur tous les sujets influençant le quotidien de notre métier.**

**Il y a 40 ans, le syndicat des contrôleurs aériens se battait pour une reconnaissance française de la profession. Aujourd'hui, conséquences de l'évolution politique et économique mondiale, il se bat pour une reconnaissance européenne. Le syndicalisme est avant tout l'affaire d'hommes et de femmes qui abandonnent une partie de leur vie pour défendre l'intérêt général. Cet anniversaire est donc l'occasion de rappeler le travail effectué et de rendre hommage aux hommes et femmes qui l'ont porté.**

**Le syndicat sortira cette année un "Aiguilleur Du Ciel" spécial 40 ans, cependant nous tenions à rendre un premier hommage à travers ce "Conflit Dans l'Air", en ce jour anniversaire de la naissance du premier syndicat de contrôleurs aériens français.**

Retrouvez le CDA n°413 célébrant les 40 ans du SNCTA ici :  
<http://www.sncta.fr/reference/CDLA/CDA/CDA413.pdf>

Le "CDA N°413" est reproduit à la fin de ce chapitre.



Et puis faut pas croire qu'à la retraite je me désintéresse de l'actualité des "Aiguilleurs du Ciel", non, non, non !

LE FIGARO · fr

Le 23 septembre 2009, "Le Figaro" publie un *magnifique* article :

« Les dangereuses pratiques des aiguilleurs du ciel »

Dans le flot des commentaires, je ne peux m'empêcher de mettre mon grain de sel :

Je suis ancien Contrôleur du Trafic Aérien, ancien Secrétaire National du SNCTA, le Syndicat majoritaire de la profession.

Je lis ci-dessus, par ce journaliste bien informé:

« Officiellement, personne n'a jamais entendu parler de ce système d'autogestion. »

Diable !! Pas plus tard que le 7 Novembre ...1979, vous avez bien lu, cela fait quasiment trente ans... à la Tribune de l'Assemblée Nationale, Monsieur Joël LE THEULE, Ministre des Transports, dénonçait « l'autogestion » des Contrôleurs et ajoutait que les Contrôleurs n'effectuaient pas leurs 36 heures hebdomadaires réglementaires !

Alors, de deux choses l'une, ou bien le Ministre fabulait, ou bien depuis trente ans, les Ministres et l'Administration de l'Aviation Civile trouvent tout à fait leur compte dans cette « autogestion ».

Après les déclarations de M. LE THEULE, un personnage bien connu, Charles PASQUA, alors Sénateur, avait voulu faire une Commission d'Enquête Parlementaire sur le sujet.

Le SNCTA (dont je fais donc partie) avait applaudi des deux mains en disant : « banco, faites votre Commission, nous y déposerons avec grand plaisir ».

Mais à notre grande surprise, M. LE THEULE, si virulent quelques jours auparavant, a obtenu du bouillonnant Charles PASQUA qu'il retire sa proposition de Commission.

M. LE THEULE avait-il donc quelque chose à cacher ????

M. Fabrice Amedeo, auteur de l'article ci-dessus peut consulter les archives du Figaro. Il y trouvera ce qui précède et peut-être même mon nom....

En attendant, oui, je me marre !

Jacques FOURNIER

J'en remets d'ailleurs une couche le 30 septembre :

Pourquoi seulement M. Gandil ???

Pourquoi auditionner seulement le Directeur Général ??

Il faut également convoquer Charles PASQUA pour qu'il explique les raisons pour lesquelles il a retiré sa proposition de commission d'enquête sur les contrôleurs en novembre 1979.

Si cette commission avait existé, ses conclusions auraient sans aucun doute fait qu'il n'y aurait pas de polémique possible aujourd'hui puisque toute la lumière aurait alors été faite!

Jacques FOURNIER

Rebelote le 19 février 2011, "Le Figaro" ne lâche pas son os :

« **Aérien: l'alerte de la Cour des comptes** »

Moi non plus, je ne lâche pas ! :

Il y a des jours comme ça où je me demande si la Cour des Comptes enquête réellement sur les sujets qu'elle veut étudier...

S'agissant de la vérification de l'aptitude professionnelle des Contrôleurs dont la Cour annonce qu'elle n'existe pas... rappelons donc que celle-ci existe cependant depuis...1991 !

Cela s'appelle le "maintien de qualification", prévu par le STATUT des Contrôleurs et défini par la Décision Ministérielle 40.003/DNA4 du 12/2/91.....

Dans ce "maintien de qualification" est également obligatoire la vérification du niveau de la pratique de la langue anglaise pour chaque Contrôleur.

Un échec à ce "maintien de qualification" entraîne automatiquement le retrait de l'autorisation à contrôler.

La Cour passe également sous silence que les Contrôleurs sont soumis également à une visite médicale obligatoire d'aptitude tous les deux ans.

Trois obligations statutaires qui n'existent pour aucun autre Corps de Fonctionnaires !

Jacques Fournier

Ancien Secrétaire National du Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien (SNCTA)

**Le "Figaro" a eu l'honnêteté de publier in extenso mes trois messages !**



**l'union**

Le Journal "L'Union de Reims" y va également de son couplet, mais ce qui retient mon attention, c'est le commentaire d'un certain *Philippe* qui manifestement "est de la maison" et qui n'y va pas avec le dos de la cuillère.

Je réagis illico :

"Heureusement le ciel est grand"....et "Philippe » est son prophète !!!!

Le Journal L'Union a-t-il vraiment vérifié la qualité d'ex "Aiguilleurs du ciel" de ce Monsieur "Philippe" de son prénom et ANONYME de son "patronyme"????  
Car, personnellement, je doute fort de cette qualité, vu les erreurs ( pour resté poli) qui sont proférées par ce monsieur !

J'ai été personnellement Contrôleur à Aix en Provence pendant plus de trois décennies. je ne connais aucun de mes collègues qui aurait exercé un second métier. Mais si ce Monsieur d'emprunt a des infos, qu'il les donne. Je ne lui demande pas des noms de personnes mais les noms des métiers qui auraient été exercés... Qu'on rigole.  
Car sachant que les "Aiguilleurs du ciel" travaillent en horaires décalés, que leur tableau de service n'est jamais le même d'une semaine sur l'autre, quel métier pourraient-ils bien exercer, même si ils en avaient envie....

Autre erreur de ce M. Anonyme, la référence au Ministre Fiterman en 81.  
Le dernier grand conflit social des "Aiguilleurs du ciel" date de...1987 et M. Fitermlan n'était plus Ministre depuis longtemps...  
Le conflit de 1987, qui a duré quinze semaine (bonjour la cogestion expliqué par ce monsieur...) a été réglé par une négociation de 28 heures non-stop avec un Ministre de droite, M. Douffiagues. C'est lui qui est à l'origine du statut actuel des Contrôleurs puisqu'il nous a alors accordé l'accès à la Catégorie A de la Fonction Publique...

Au sujet de ces fameuses "clairances", c'est un peu étrange que le dénonciateur ci-dessus n'explique pas son propre cas: en a-t-il bénéficié (auquel cas, il est mal venu de se plaindre...) ou bien alors l'a-t-il combattu, quand où et comment ????? !!!! Il demande à ses collègues de produire leur agenda, qu'il produise donc le sien, la charge de la preuve appartenant toujours à l'accusateur !

Autre élément qui me fait douter de la qualité professionnelle de ce monsieur. Il soutient que sur les "petits aéroports" il n'y a pas de "médecin du travail". D'abord, il n'y en a pas non plus dans les grands centres !.  
Il y a des médecins de la Direction Générale de l'Aviation Civile qui sont chargés de faire des visites médicales d'APTITUDE de chaque Contrôleur, qu'il soit de grand centre "ou de "petits aéroports". Ces visites ont lieu tous les deux ans, elles sont OBLIGATOIRES, sous peine de ne plus pouvoir contrôler les avions! Elles sont même annuelles maintenant à partir de l'âge de 50 ans. A croire que ce Monsieur "Philippe" n'en a jamais passé aucune....

Les risques seraient important aux abords de petits aéroports comme "Avignon".  
Pas de pot pour ce M. "Philippe", j'habite à proximité de cet aéroport, je n'ai encore jamais reçu d'avion sur la tronche !

Et cerise sur le gâteau de ce Monsieur "Philippe", la collision aérienne d'Uberlingen.

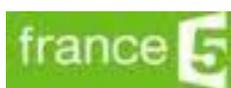
Manifestement, ce Monsieur ne sait pas que les Contrôleurs Suisses responsables de l'espace aérien où cette collision s'est produite ont été blanchis par la Justice Helvète. Les seules condamnations qui ont été prononcées, l'ont été à l'encontre des responsables du Centre de Contrôle de Zurich....

Si ce Monsieur était réellement Contrôleur, je lui souhaiterais bonne retraite en le mettant en garde contre l'ulcère si il passe le restant de ses jours à ruminer ses contre-vérités ci-dessus, complaisamment publiées par le journal L'Union sans vérification aucune.

Vive les Aiguilleurs du ciel, Vive les journalistes d'investigation, Vive les corbeaux puisque manifestement il n'y en pas que dans l'affaire Clearstream.

Jacques FOURNIER Promotion ENAC (Ecole Nationale de l'Aviation Civile) 1967 B

Mais "**L'Union de Reims**", contre toute attente, exigera que je produise mes qualifications de contrôle pour publier mon texte !!!  
Bien évidemment, je refuse de céder à cette exigence pour le moins exorbitante !  
Mon message ne sera donc jamais publié....



Et puis un beau jour, le 26 février 2010, je tombe sur une Chronique de M. Poincaré, jeune "*journaliste*" en vogue, alors sur France 5.  
Il débite, avec une belle assurance, nombre de sornettes.  
Je bondis aussitôt sur mon clavier !

A l'Attention de M. Nicolas Poincaré

Cher Monsieur, je suis stupéfait et navré de la façon dont un journaliste chevronné comme vous a traité de la profession « d'Aiguilleur du ciel » dont je suis retraité.

Vous vous êtes essentiellement basé sur le récent Rapport de la Cour des Comptes. Vous avez parlé de 99 jours de travail par an.

Vous avez omis le rectificatif du Ministre Borloo qui parle de 140 jours. Vos confrères de France 2 parlent de 150 jours.

Parlant de « jours » vous avez omis de signaler que les Contrôleurs travaillent aussi la nuit les samedi, dimanche et jours fériés, toutes heures de travail qui, en terme de repos, sont compensées de façon supérieure à celles des jours de semaines.

Vous avez cité les amplitudes de 11 heures. Faites le calcul et comparez au nombre d'heures des salariés à horaire normal.

Vous avez parlé de la retraite à 53 ans.....

Vous avez omis de dire que les Contrôleurs sont recrutés à Bac +2, soit une entrée dans la profession (par concours) à 22 ans en moyenne. Il faut 34 ans d'exercice de la

profession pour prétendre à une pension à taux plein. Faites le calcul. Le départ à 53 ans est plutôt mythique...

Mais il y a peut-être encore plus grave encore dans votre présentation quant au motif de la grève.

A vous entendre on pourrait croire que TOUS les Contrôleurs Français sont opposés au projet européen.

Vous avez purement et simplement passé sous silence le fait que le principal syndicat de Contrôleurs, le SNCTA, ( 54% des voix aux élections professionnelles) ne participe pas à cette grève. Vous avez omis de souligner que ce Syndicat milite en faveur du projet européen, c'est lui qui en proposé les bases, il y a déjà plusieurs années. Vous avez omis de signaler que les syndicats de Contrôleurs d'Europe ont publié des communiqués de soutien au...Sncta.

Vous avez purement et simplement omis de signaler que les grévistes étaient particulièrement minoritaires.

Au plus fort de la grève (mardi, chiffres DGAC) il y avait 230 Contrôleurs grévistes sur un total de 4135 et dans tous les autres services de la DGAC, 550 grévistes sur un total de 13048 agents.

Pour les Contrôleurs, le nombre de grévistes, rapporté au nombre de Contrôleurs portés au tableau de service nous donne un pourcentage inférieur à la moitié, ce qui est conforme au rapport de force syndical.

En conclusion, une très forte majorité des Contrôleurs n'est pas opposée au projet. Cette précision de taille manquait fort malheureusement à votre « analyse » et je le déplore.

(vous pouvez toujours consulter le site du Sncta.fr si le sujet continue de vous intéresser. Nul doute que les responsables de ce Syndicat se feront un plaisir de discuter avec vous).

Salutations distinguées.

Jacques Fournier (Vaucluse)

Le service "Communication" de France 5 me remerciera de mon message mais...M. Poincaré ne daignera pas me répondre !

Et puis je m'amuse aussi à parcourir la "blogosphère »



Comme un fait exprès, je suis tombé sur un "blog" qui faisait ses choux gras des articles de la presse !  
Bien entendu, j'ai réagi !

**Si c'est vrai, ça va susciter un débat...intéressant !**  
**8 mars 2009**

Ce billet va générer 81 commentaires, dont 34 de ma part.  
Il y a tellement de mensonges et de démagogie dans ces réactions que je n'hésite pas une seconde, j'envoie ma feuille d'imposition !  
Ce qui rabat le caquet de nombre d'excités.

**Le débat est relancé...Vrai ou faux ? A vos plumes**  
**24 mars 2009**

Il n'y a déjà plus que 34 commentaires dont 10 signés de moi.

**Bienheureux Aiguilleurs du ciel**  
**9 février 2010**

75 commentaires ! Dans le lot, j'en poste 31. <sup>3</sup>

\*\*\*\*\*

En mars 2009, j'ai également pris plaisir à aller passer une journée au Congrès du Sncta qui se tenait à Carry le Rouet, pas très loin de chez moi.

J'y ai retrouvé de vieilles connaissances comme **Fred Boudeville**, **Joël Cariou**, **Philippe Sellier**....

J'ai aussi discuté avec des Adhérents beaucoup plus jeunes qui ont eu la gentillesse de me faire la conversation et me parler de leur lecture de ce site.

C'était plutôt amusant de me retrouver, vingt-neuf ans plus tard, dans la même salle que celle où nous avons tenu le « *premier Congrès de l'autonomie* » en 1980 !



---

<sup>3</sup> Si ces "débats" épiques vous intéressent, cliquez sur les liens ci-dessous :

<http://www.propositions-audacieuses.net/article-28792096-6.html#anchorComment>

<http://www.propositions-audacieuses.net/article-29437631-6.html#anchorComment>

<http://www.propositions-audacieuses.net/article-bienheureux-aiguilleurs-du-ciel-article-paru-dans-le-monde-44625711-comments-50.html#c>

Ayant du temps de libre... j'ai été battre le pavé lors de toutes les manifestations contre les « réformes des retraites ». Une fois en compagnie de **Robert Bosc**. D'autres fois j'y ai retrouvé mon vieil ami **Simon Bernard**, dit **Sim** ou encore **Jean-Paul Augé**, anciens Contrôleurs d'Avignon et d'Aix en Provence.



Autres temps forts de cette paisible retraite

## LES DÉGAGEMENTS

C'est sur une idée de **Roger Sroussi**, dit *La srousse*, dit *Georgiot*, dit *Lou Pescadou*, que depuis 2006, nous nous retrouvons les Aixois, deux fois par an. **La Srousse** en ainsi organisé onze !!!!



C'est à l'occasion du premier de ces "**Dégagements**" que cette photo a été prise. Elle me tient beaucoup à cœur car j'y suis entouré de mes premiers Chefs de Quart, en 1968, **Roger Pinard** et **Gilles Nicolas** (tous les deux décédés depuis!) et de mon dernier Chef d'Equipe, **Alain Fischer**.



*Roger*

*Alain*

*Gilles*

Et puis lors du dernier "**Dégagement**" en date, ces enfoirés, "**Arbeit**" (**Michel Ruby**) et **Jean-Claude Blaquièrre** m'ont offert une Méhari miniature, en souvenir de ma voiture légendaire pendant quatorze ans.



En souvenir surtout de l'une de leurs facéties : un beau jour de service, ils n'avaient rien trouvé de mieux que de me visser un couvercle de poubelle sur le capot. Et ces saligauds ont donc modifié en conséquence la voiture miniature !!!



De très nombreuses photos de ces "Dégagements" se trouve sur le site <http://www.amicale-aixoise.com/>

\*\*\*\*\*

### **Je ne peux terminer sans raconter une petite histoire.**

Un beau jour, **Michèle Favre**, la Secrétaire du Centre de Contrôle, est venue me trouver pour me demander de bien vouloir l'assister, elle et toutes « *ces dames* » comme nous appelions amicalement, les Secrétaires du CCR, du CRNA et les Standardistes.

Elles étaient en bisbille à propos de leurs conditions et horaires de travail. Et c'est moi qu'elles ont absolument voulu comme Délégué Syndical pour les accompagner chez M. **Chaparteguy** qui faisait office de DRH à la Direction Régionale de l'Aviation Civile.

Inutile de préciser qu'aucune de « *ces dames* » n'était syndiquée au Sncta.

Ce qu'évidemment, M. **Chaparteguy** n'a pas manqué de relever en contestant même ma présence qui ne lui...plaisait guère...allez savoir pourquoi !

A ma question : " *mettrais-tu en doute ma qualité de Représentant syndical ?* ", il n'a pu que répondre par la négative et a donc été obligé de me supporter tout au long de l'entretien !

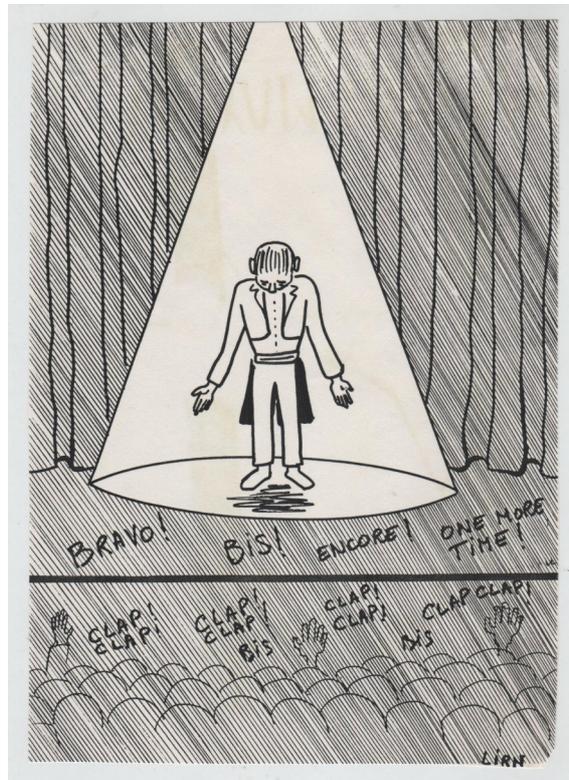
**J'ai encore aujourd'hui un souvenir ému de la confiance que m'ont ainsi témoigné « *ces dames* ».**

**ET PUIS, AVANT DE VOUS TIRER MA RÉVÉRENCE,  
J'AI GARDÉ CETTE TRÈS ANCIENNE PHOTO**



**Pour moi, elle résume parfaitement bien cette étrange complicité et complémentarité qui nous a lié TITI et moi pendant tant d'années.**

*(au premier plan à gauche, on reconnaît Philippe Domogala, de Maastricht)*



ET POUR TOUS LES RETRAITÉS NOSTALGIQUES, JE CONSEILLE :



AINSI QUE :



<http://www.flightradar24.com/>

# CONFLITS DANS L'AIR

## Communiqués

du Bureau national

www.sncta.fr



N° 413 – 27 FEVRIER 2005

## Le SNCTA a 40 ans !

Les contrôleurs aériens français ont de quoi se réjouir. Le 27 février 2005 est en effet la date du 40<sup>e</sup> anniversaire de la création du premier syndicat de contrôleurs aériens en France, le SOCCA. Cette création est à l'origine de formidables avancées sociales pour notre corps de métier, ainsi que de reconnaissances de ses responsabilités. Le SNCTA, héritier du SOCCA, est au cœur des négociations et de la concertation avec l'administration sur tous les sujets influençant le quotidien de notre métier. Il y a 40 ans, le syndicat des contrôleurs aériens se battait pour une reconnaissance française de la profession. Aujourd'hui, conséquences de l'évolution politique et

économique mondiale, il se bat pour une reconnaissance européenne. Le syndicalisme est avant tout l'affaire d'hommes et de femmes qui abandonnent une partie de leur vie pour défendre l'intérêt général. Cet anniversaire est donc l'occasion de rappeler le travail effectué et de rendre hommage aux hommes et femmes qui l'ont porté.

Le syndicat sortira cette année un « Aiguilleur Du Ciel » spécial 40 ans, cependant nous tenions à rendre un premier hommage à travers ce « Conflit Dans l'Air », en ce jour anniversaire de la naissance du premier syndicat de contrôleurs aériens français.

### L'ACTE DE NAISSANCE DU SOCCA (Syndicat des Officiers Contrôleurs de la Circulation Aérienne)

Le SOCCA est issu du SGNA-CFTC, Syndicat Général de la Navigation Aérienne, affilié à la CFTC (remplacé aujourd'hui par le SNAC-CFTC). Tous les contrôleurs aériens adhérents du SGNA se sont donc retrouvés membres du SOCCA. La création du SOCCA fut approuvée en congrès du SGNA par l'ensemble des corps de métiers de l'Aviation Civile qui y étaient représentés.

Il est particulièrement intéressant de relire aujourd'hui l'article écrit à cette époque par Daniel GORIN, cofondateur du SOCCA avec Jean-Marie LEFRANC, et publié dans « Face aux vents », le journal de la CFTC. Il s'agit véritablement de « l'acte de naissance » du SOCCA, et donc du SNCTA. La modernité de ce texte pourtant vieux de 40 ans n'échappera à personne... Il est bien l'essence même de nos méthodes actuelles de revendication.

« Ainsi le SOCCA/CFTC est né le 27 février 1965, de par la volonté des adhérents du SGNA. Sa création ne constitue pas, ainsi que l'affirment certains, un retrait du syndicalisme. Tout le monde est conscient actuellement d'une nécessité d'évolution du syndicalisme et nous ne pensons pas quant à nous que le meilleur moyen de le renforcer est de le politiser à l'extrême, de préserver son classicisme, mais bien de rechercher dans les professions elles-mêmes les arguments justifiant l'amélioration de la condition de ceux qui les exercent. Nous pensons donc que cette évolution que nous avons réalisée est une évolution dynamique, adaptée aux nécessités actuelles, et nous regrettons que certains aient cru devoir essayer d'utiliser les inquiétudes légitimes de camarades non-OCCA à des fins qui n'avaient rien à voir avec ce problème.

Ces camarades ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisque nombreux sont les non-OCCA qui ont voté favorablement. Qu'ils en soient ici à nouveau remerciés et qu'ils sachent que nous lutterons pour que les faits leur donnent raison de nous avoir fait confiance.

Nous ne reviendrons pas sur la polémique et les attaques de certains, bien qu'il y aurait matière à développements, notamment sur la valeur de calculs basés sur des données fausses et notamment l'hypothèse que le plus grand nombre était opposé à la « fractionnité ». Notre propos est tout autre ; pour nous, il s'agit d'aller de l'avant, et nous laisserons à ceux qui n'ont rien d'autre à faire le loisir de continuer un jeu stérile.

**NOTRE CONCEPTION DU SYNDICALISME :**

Au moment où notre syndicat démarre, il est bon que nous précisions quel rôle comptent jouer ceux qui ont été choisis pour le faire fonctionner, et qui constituent l'exécutif du SOCCA/CFTC.

Le délégué syndical est pour nous essentiellement un intermédiaire entre les personnels et l'Administration. Son premier rôle est d'exprimer à cette Administration l'état d'esprit de ceux qu'elle emploie, de le dire sans fard et au besoin avec la même brutalité dont témoignent nos camarades lorsqu'ils discutent entre eux et se plaignent d'un certain état de choses. Nous ne nous estimons pas le droit d'interpréter toute colère et d'arrondir les angles, de présenter à l'employeur une version améliorée et à mi-chemin de la vérité ; les intermédiaires administratifs, chefs de service ou chefs de centre ont pris l'habitude de présenter les choses de façon optimistes et jouent un rôle de tampon que nous n'avons pas pour notre part à jouer. Nous ne sommes pas de ceux qui veulent apprécier en lieu et place de ceux qu'ils représentent, et nous ne sommes pas un état-major de « grosses têtes », mais au service de nos camarades dont nous voulons défendre le point de vue et les revendications qui en découlent.

Ce rôle rempli, nous nous efforcerons de collaborer à la recherche de solutions valables, dans une optique constructive, et dans la mesure bien entendu où l'Administration sera décidée à rechercher ces solutions, sans l'arrière-pensée de gagner du temps et de nous décourager par son inertie.

**NOTRE AMBITION :**

Elle est de consacrer le reclassement de notre profession, de l'asseoir sur des bases solides et saines, de supprimer les barrières extraprofessionnelles, arbitraires, nuisibles, de participer à la définition de ses conditions d'exercice, et ce à tous les échelons.

**NOS METHODES D'ACTION :**

- D'abord nous organiser et nous documenter pour éviter les failles dans notre argumentation sur tel ou tel problème, général ou individuel.

Ensuite :

- Dénoncer chaque fois qu'il le faudra, et avec la virulence nécessaire, l'immobilisme et l'incohérence de l'Administration.
- Multiplier les contacts avec ceux qui peuvent nous aider et avec ceux qui bénéficient de notre activité et souhaitent que notre efficacité ne cesse de s'accroître.
- Utiliser les moyens qui restent encore à notre disposition, et les personnels s'en tiendront, le moment venu, aux consignes qui ne leur seront données qu'à bon escient.



Daniel GORIN

Daniel GORIN  
Fondateur du SOCCA





## Flashback sur les premières années du SNCTA

### 1964

Création du corps des OCCA (Officiers Contrôleurs de la Circulation Aérienne), corps de catégorie B de la Fonction Publique. Interdiction du droit de grève : toute action concertée pourra être sanctionnée.

### 27 février 1965

Création du SOCCA : Syndicat des Officiers Contrôleurs de la Circulation Aérienne. Premier président : René SALVAGNAC.

### Mai 1965

Publication de la plaquette « La loi ANTI-GREVE a-t-elle résolu les problèmes du contrôleur de la circulation aérienne ? La sécurité aérienne est-elle assurée ? »



Jean-Marie LEFRANC au V<sup>e</sup> congrès du SNCTA (1972)

### 10 février 1966

II<sup>e</sup> congrès du SOCCA. Jean-Marie Lefranc est élu Président, Daniel Gorin Secrétaire Général.

### Avril 1968

Premières élections pour le SOCCA et première victoire : 50,40%.

### 26-27 février 1970

IV<sup>e</sup> congrès du SOCCA au cours duquel il se transforme en SNCTA.

### Juillet 1970

Grève intersyndicale. Après référendum auprès de tous les contrôleurs (non = 53%), le SNCTA refuse de signer le « protocole d'accord » instaurant les PRIMES qui sont toujours aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur.

### 20 février – 20 mars 1973

GREVE TOTALE et lancement du plan Clément Marot. Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire Général, un Secrétaire Régional et trois autres militants du SNCTA sont révoqués de la Fonction Publique. 28 autres militants sont déplacés d'office.

### Mars 1974

- Ouverture de Roissy et débuts de la lutte SNCTA contre la « mixité » civils-militaires
- Première participation du SNCTA à l'émission télévisée « les Dossiers de l'Ecran »

### Été 1974

La justice administrative réintègre les révoqués dans leur profession.

**Vous pourrez retrouver l'historique complet des 40 ans du SNCTA dans un numéro hors-série de « Aiguilleurs Du Ciel » à paraître à l'automne 2005.**



**Syndicat national des contrôleurs  
du trafic aérien**

1 rue Vincent Auriol -  
13617 Aix-en-Provence cedex 1

Tél : 04 42 33 77 66

Fax : 04 42 33 78 95

<http://www.sncta.fr>

Directeur de publication : Vincent Léon  
Responsable de l'édition : Stéphane Lesage  
Secrétaire de rédaction : Christian Pradeau

Remerciements exceptionnels à Jacques FOURNIER pour l'aide qu'il nous a fournie à l'occasion de la réalisation de ce numéro

Imprimerie : Paul Roubaud, 16 rue Maréchal Joffre - 13100 Aix-en-Provence

N° CPPAP : 1466 D 73

>>>>>>> Remerciements exceptionnels.....

**Eh oui, ils avaient réussi à m'embaucher encore sur ce coup-là.....**

En revanche, le numéro hors série de « Aiguilleurs Du Ciel » n'a jamais vu le jour.

**Et comme tout bon livre qui se termine  
doit avoir une « Quatrième de couverture »,  
je vous propose cette photo  
du CCR Nord en 1968.**



## **DERNIÈRE PAGE**

**ATTENTION ! VOUS VENEZ D'ATTEINDRE LA  
DERNIÈRE PAGE DE MES "MÉMOIRES".  
VOUS POUVEZ MAINTENANT ÉTEINDRE VOTRE  
ORDINATEUR ET REPRENDRE VOS ACTIVITÉS  
NORMALES.  
MOI AUSSI !!!! :**

